

LES SALAIRES, C'EST NOTRE AFFAIRE A TOUS !

Cette rentrée a été marquée par plusieurs mouvements de grève (29 septembre, 18 octobre et le 10 novembre) à l'initiative de la CGT.

La revendication première de ces mouvements était, bien sûr, le salaire et comme bien souvent chez Michelin, nous étions le seul syndicat à appeler à la grève.

Il ne faut pas oublier que les salaires chez Michelin sont inférieurs à ceux de la branche du caoutchouc et sont les plus bas des entreprises de pneumatiques.

Rappelons-nous aussi que tous les acquis qui ont été gagnés dans notre pays (congrès payés, sécurité sociale, ...) et même dans le monde, l'ont été par la lutte.

Dernièrement, des luttes gagnantes, il y en a eu dans le département (T2C, B&M); sans oublier tous les mouvements de grève qu'il y a actuellement en France et dans tous les secteurs d'activité.

Salariés Michelin, les prochaines réunions annuelles sur les salaires (NAO) ne sont prévues qu'en début 2023.

Si vous voulez que votre pouvoir d'achat reprenne rapidement le dessus sur l'inflation qui va atteindre les 10 %, je vous invite à venir manifester à nos côtés lors des prochaines journées de mobilisation. **Car c'est avec vous que nous arriverons à aller chercher notre dû.**

Le groupe a publié de bons résultats au 3^{ème} trimestre avec un chiffre d'affaire en forte hausse pour les neuf premiers mois de l'année 2022 et des prévisions de résultat financier en hausse de 8% pour l'ensemble de l'année.

Si l'entreprise se porte aussi bien financièrement, c'est grâce à nous tous et non aux actionnaires qui se sont partagés cette année plus de 800 millions d'euros, alors que pour nous ce sont des miettes.

Surtout, n'oubliez pas : **L'avenir appartient à ceux qui luttent.**

Romain Baciak
Secrétaire Général
du Syndicat CGT Michelin.



Dans ce numéro ...

Page 2:

- ▶ Les limites du PEE
- ▶ Comité Européen
- ▶ Poitiers

Page 3:

- ▶ Une grève légitime
- ▶ PPA aux Gravanches
- ▶ Indexation des salaires

Page 4:

- ▶ Congrès CGT Michelin
- ▶ Hommage à Franck Patillon
- ▶ Appel à candidatures

Page 5:

- ▶ Actualités des sites

Page 6:

- ▶ Un peu d'histoire
- ▶ Chiffre du mois

Agenda

⇒ **24 novembre** :
Réunion ordinaire du CSE

⇒ **30 novembre** :
Négociations RCC 2023

⇒ **26 & 27 novembre** :
Salon du Terroir

⇒ **3 & 4 décembre** : Noël des lutins

⇒ **15 décembre** : Spectacle à la
Comédie de Clermont-Fd

⇒ **16, 17 & 18 décembre** : Spectacle
Cézam



LES LIMITES DU PEE

Dans une communication du 15 septembre, l'entreprise a informé les salariés qu'il leur était possible de débloquer une partie de leur PEE. Cette mesure est liée à la *loi 2022-1158 du 16 août 2022* dite de "protection" du pouvoir d'achat.

Cette loi est une pure provocation.

Alors que nous connaissons ces derniers mois, une inflation galopante, le gouvernement nous « octroie généreusement » le droit de disposer de notre épargne plutôt que d'obliger les entreprises à augmenter significativement les salaires. Michelin profite bien évidemment de cette belle aubaine.

Dans la logique des dominants, tout salarié a la capacité de placer de l'argent sur son PEE.

Est-il besoin de leur rappeler que les salariés situés au bas de l'échelle sociale, ceux qui subissent aujourd'hui de plein fouet les augmentations de prix des produits de base, ne sont pas ceux qui ont pu ces dernières années faire gonfler leur compte PEE ?

Ils ne pourront en aucun cas compenser leur perte de salaire avec ce dispositif financier basé uniquement sur la capacité individuelle à épargner. Encore une fois, quel mépris pour les petits salaires.

Ces épargnes PEE et PERCO renforcent inexorablement l'individualisme de notre société et cassent les solidarités. De plus, ces derniers mois, nous avons pu constater à quel point ces dispositifs étaient fragiles et fluctuants.

C'est pourquoi à la CGT, nous nous battons toujours pour l'augmentation des salaires, avec le versement de cotisations au régime général, des mesures qui profitent à l'ensemble des salariés.

Comité Européen des Etablissements Michelin (CEEM)

Le dernier Comité Européen s'est déroulé à Clermont-Ferrand du 16 au 18 octobre 2022.

A travers les discussions entre les différents membres, il est rapidement apparu qu'un grand nombre de site a connu au troisième trimestre une forte baisse de la production.

Partout en Europe (sauf exceptions) les usines Michelin vont connaître des jours de fermeture en octobre, novembre, décembre. Pour certains, ces arrêts de production ont déjà débuté en septembre (Aranda et Alessandria...).

La direction explique cette baisse des ventes par un stockage important des distributeurs avant l'augmentation des prix. Et il est très difficile d'avoir une visibilité sur les ventes des distributeurs (sell-out).

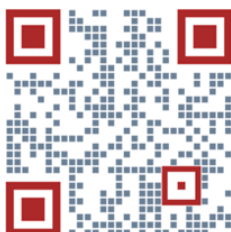
Cependant, les délégués se sont montrés très inquiets pour la suite et l'année 2023. L'activité va-t-elle redémarrer ? Le chômage partiel sera-t-il poursuivi ? Quelles prévisions ?

Les réponses de la direction n'ont pas été en mesure de rassurer les membres du comité européen.

Enquête CGT Michelin

La CGT Michelin organise une enquête auprès des salariés de l'entreprise pour mieux connaître vos aspirations, vos attentes en matière de syndicalisme.

Pour donner votre avis, répondez au questionnaire en scannant le QR Code ci-dessous.



Contacts Collectif Ingénieurs, Cadres et Techniciens CGT :

- ◆ Hervé Charnet
- ◆ Laurence Schlienger
- ◆ Laurent De Col

coca.cgtmichelin @ gmail.com

MERCATO EN TERRE POITEVINE

A Poitiers, la direction a décidé de fermer le site et de transférer l'activité à Bourges.

La date butoir pour le positionnement des salariés sur leur avenir arrive à grand pas.

Vont-ils suivre l'activité ? Accepter une mutation ? Quitter l'entreprise pour d'autres projets ?

Dilemme très anxiogène pour toutes les personnes concernées par ce choix.

La direction n'a rien trouvé de mieux que d'amplifier ce mal-être : Elle met une pression supplémentaire sur des salariés qui sont potentiellement susceptible d'accepter une mutation à Tours. Après une visite du site en septembre, ils ont reçu un mail le lundi avec obligation de réponse avant le vendredi pour se positionner.

Ces pratiques ne sont pas acceptables !!

Le but de cette stratégie est probablement d'éviter un PSE, ce qui est obligatoire lorsque au moins 10 salariés refusent de suivre la délocalisation de l'activité. Le comble de l'ironie est que ces personnes, qui seront à l'effectif de Tours à la date butoir du 1^{er} Novembre, seront ensuite « prêtées » à Poitiers pour réaliser l'augmentation de charge prévue. Un vrai mercato footballistique.

En réunion du CSE, les élus CGT ont dénoncé ce projet purement financier, dans lequel la vie familiale des salariées et des sous-traitants compte peu par rapport au gain espéré sur la location du bâtiment. Ils ont également proposé l'utilisation du site pour des activités supplémentaires.

Total Energie : une grève légitime

La grève dans les raffineries a été une nouvelle occasion d'attaquer la CGT et plus généralement les travailleurs mobilisés pour défendre leur niveau de vie.

Comme tous les salariés, ceux de la branche du pétrole subissent la hausse des prix. Leur mobilisation pour imposer une augmentation de leurs salaires de 10% était donc celle de tous les travailleurs.

Pour les décrédibiliser aux yeux de l'opinion publique, le patron du groupe Total a voulu les faire passer pour des privilégiés prenant en otage la population, osant même affirmer de façon mensongère que les grévistes des raffineries gagnaient en moyenne 5000 € par mois. Cette propagande a été reprise par ses chiens de garde du gouvernement, par la majorité des médias et même par le secrétaire de la CFDT.

Par contre, aucun de ces perroquets de la propagande patronale n'a parlé de privilégiés à propos des actionnaires du géant pétrolier qui vont bénéficier du versement d'un acompte sur dividendes exceptionnels de 2,62 milliards en fin d'année !

Et les « syndicalistes » qui ont signé un accord au rabais dans le dos des grévistes, montrent leur mépris pour ceux qu'ils prétendent représenter !

D'autant plus que les quelques miettes que les dirigeants de Total Energies ont consenti à rogner sur leur gâteau, ce sont les grévistes qui les ont arrachées ! Elles sont précisément la preuve que la grève est légitime.

La force des travailleurs, c'est la grève !

Usine des Gravanches

CE SONT DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE QU'IL NOUS FAUT

Chaque année, Michelin fait miroiter aux ouvriers une prime d'objectifs trimestrielle de 600 € : la « PPA » ou « RVA ».

En 2021, aux Gravanches, la PPA réellement versée était bien inférieure à la somme promise. Suite aux arrêts de travail des 19 et 20 décembre, la direction avait concédé une petite compensation de 400€ ... qui n'a pas rattrapé les pertes accumulées sur l'année.

Cette année, rebelote : la PPA est encore loin du compte.



Ça suffit ... ce qu'il nous faut c'est un meilleur salaire garanti tous les mois.

INFLATION :
LES ALIMENTS DE BASE SONT LES PLUS TOUCHÉS.

Les PATES
Un produit d'exception

15%

L'inflation atteint désormais + 9,11 %.
Le SMIC, lui, a augmenté de 5,6 % depuis le 1er janvier.
Il y a urgence à augmenter les salaires et les pensions !

**REVENDIQUONS L'ÉCHELLE MOBILE DES SALAIRES :
L'INDEXATION DES SALAIRES SUR L'INFLATION.**

Imposons

l'échelle mobile des salaires !

Les prix continuent à exploser.

Alors que les prix de première nécessité avaient déjà augmenté de 9,11% à fin septembre (voir en dernière page) et que les étiquettes continuent à valser dans les rayons, **on nous annonce déjà une hausse de 10% en 2023 des prix de l'alimentaire.**



Raison de plus pour imposer l'indexation de nos salaires sur la hausse réelle des prix !

Deux jours d'échanges fraternels et de démocratie syndicale

Le **congrès des syndiqués CGT Michelin** s'est déroulé mi-octobre. Il a réuni, durant deux jours, plusieurs dizaines de syndiqués représentants tous les sites Clermontois et toutes les catégories de personnel.

Les débats ont porté en premier lieu sur l'inflation avec la nécessité d'une mobilisation interprofessionnelle pour l'augmentation générale de tous les salaires, accompagnée de leur indexation sur les hausses des prix.

Les mobilisations seront aussi indispensables pour contrer la volonté du gouvernement Macron d'aggraver une nouvelle fois les conditions de départ en retraite.

Mais nous avons aussi échangé sur la nécessité pour la CGT de convaincre des Ingénieurs, Cadres et Techniciens (ICT) de rejoindre nos rangs, car la CGT est le syndicat de tous les salariés. Au-delà des situations différentes que nous vivons, les intérêts de tous se rejoignent face au rouleau compresseur des attaques patronales et des mesures gouvernementales.

A l'issue de ces deux jours, les syndiqués ont élu la commission exécutive et le secrétariat du syndicat pour les trois prochaines années. Le nouveau Secrétaire Général est **Romain BACIAK**.



Hommage à Franck Patillon

Notre camarade, notre ami Franck, militant de la CGT Michelin, est décédé lundi 31 octobre.

Il avait 56 ans.

La maladie qui le rongait depuis plusieurs années a fini par l'emporter.



Nous perdons un homme de grande valeur. Tout était grand chez lui : sa taille, sa voix, son appétit, ses engagements politiques et syndicaux.



A nous maintenant de ne pas oublier sa détermination, sa rigueur, ses convictions et ainsi honorer sa mémoire.

La lutte continue ...

Appel à candidature pour les élections professionnelles de mai 2023

La CGT n'est pas seulement le syndicat des ouvriers : elle s'affirme comme étant **le syndicat de tous les salariés**.

Pour la prochaine mandature, la CGT a besoin d'élu(e)s, femmes et hommes, Ingénieur(e)s, Cadres et Technicien(ne)s qui la représentent dans les collèges B et C.

En nous rejoignant, vous donnerez au syndicat un plus grand poids dans l'entreprise, et nous pourrons d'autant mieux défendre l'intérêt de l'ensemble des salariés.

Si vous avez envie de vous investir et que le monde syndical vous intéresse, venez nous rejoindre : **Ensemble, nous serons plus forts.**

FUTURE PLATEFORME MAT/RM

L'avis des salariés doit être pris en compte

Avec son projet "LINK" la direction de Cataroux a décidé de regrouper tous les services DORD et DOMF du renfort métallique sur une seule plateforme dans l'atelier MAT-RM qui regroupera 110 personnes, en lieu et place de l'ancien atelier RK.

Des élus CGT sont allés plusieurs fois rencontrer les salariés concernés, et ce projet suscite beaucoup de questions et d'inquiétude, notamment :

- La crainte d'un niveau sonore important sur la plateforme en raison du nombre de personnes et des nombreuses réunions en Teams. Mais aussi à cause des bruits venus de l'atelier et du labo voisin.
- Le nombre important de passages
- Le manque de fenêtres sur l'extérieur
- Le niveau des températures dans ce local très haut de plafond

Pour l'instant, ils ont plutôt l'impression que leurs remarques ne sont pas prises en compte.

La CGT s'est faite le relais de ces préoccupations dans la CSSCT Tertiaire de Cataroux. Elle a demandé que le projet soit présenté en amont à toutes les équipes concernées et que la direction prenne réellement en compte les sujets soulevés par les intéressés.

N'hésitez pas à contacter vos élus CGT pour en discuter.

LADOUX :

PAS QUESTION DE PERDRE DES CONGÉS OU DU SALAIRE !

La pénurie de carburant n'a pas été vécue partout de la même façon.

Dans certains secteurs de Ladoux, les responsables ont proposé aux salariés de faire du télétravail.

Cependant, il a été demandé aux salariés qui ne peuvent pas télétravailler de poser des congés ou des jours sans solde s'ils n'ont pas de carburant pour se rendre sur leur site.

Encore une fois, cette façon de faire crée des inégalités entre les salariés.



Combaude Y6 :

victoire pour les intérimaires !

A Y6/DORD/MAT/CFTX, plusieurs intérimaires travaillent sur des produits innovants.

Jeudi 20 octobre, l'équipe de direction décide que l'activité du jour est confidentielle et exclue ces salariés qui doivent rester chez eux.

La hiérarchie leur impose donc de poser un CA ou un jour sans solde auprès de leur boîte d'intérim.

Heureusement, la présence d'un délégué CGT a permis à ces salariés d'être payés, même en restant chez eux.

Dorénavant, ils ne seront donc plus obligés de poser des jours, sauf quand il y a une fermeture de secteur.

C'est bien à la hiérarchie de leur trouver une activité qui corresponde à la situation.



La colère de MAT/RT

Le 11 octobre, la CGT est allée à la rencontre des salariés de Z24 désireux de partager leur colère concernant le montant de la RVA, malgré les efforts constants en production.

Même si ce n'est qu'une prime, pour beaucoup elle permet de joindre les deux bouts.

Les collègues excédés par cette situation menaçaient de faire grève.

La délégation syndicale CGT a donc remonté ce problème à la direction.

Celle-ci, par crainte d'un conflit, a accepté de réévaluer la RVA.

Certes, nous ne distribuons pas toute sorte de petits cadeaux comme certains, mais nous agissons avec les salariés pour le pouvoir d'achat dans le but d'améliorer le quotidien de chacun.

Un peu d'histoire...

1946 : Les ouvriers renouent avec l'esprit syndicaliste de 1936

Malgré « l'aide » américaine, les français manquent de tout. La grogne commence à s'entendre dans le pays et les salariés de Michelin ne sont pas en reste. En effet, si l'entreprise, avec sa S.O.C.A.P., distribue des colis contenant des denrées rares comme le café, le fromage ou le sucre, les rations alimentaires demeurent insuffisantes et le marché noir galope toujours. Les syndicalistes Michelin demanderont même au gouvernement de prendre des mesures radicales contre ce marché illégal et ils exigeront l'annulation de toutes les hausses de prix (déjà !).

Une journée de grève est donc organisée le 12 novembre 1946. Si cette action paraît sans conséquences, le préfet de l'époque alerte tout de même le ministre de l'intérieur, l'enjoignant à bien étudier les revendications de ce mouvement qui lui semble « présenter un intérêt majeur et immédiat » : en effet, n'étant pas dirigée contre l'entreprise, l'initiative du mouvement vient de la Maîtrise, sensée être un appui solide pour la direction. Néanmoins, les efforts pour la production ne sont pas récompensés et les sentiments d'injustice et de privation furent les plus forts.

Par ailleurs, pour des raisons politiques, la CGT, alors majoritaire, hésite à faire cesser le travail. C'est une décision de la direction, qui décide d'attribuer une prime exceptionnelle aux meilleurs ouvriers seulement, qui mettra le feu aux poudres. Le tout nouveau comité d'entreprise alerte le président Puiseux sur l'injustice et l'inefficacité de cette mesure, mais celui-ci reste intraitable.

Dans un contexte de pauvreté, les ouvriers hésitent à recourir à la grève, craignant d'aggraver leur misère. Ils sont également conscients de la gêne pour le reste de la population qui manque cruellement de pneus, cependant, de plus en plus de services cessent le travail. La CGT soutiendra donc sa base, mais il convient d'abord d'épuiser tous les recours légaux pour faire plier Puiseux et éviter aux salariés de perdre du salaire en cessant le travail. Elle organise donc la lutte avec, pour principale revendication, la participation aux bénéfices que l'entreprise ne partage aucunement alors qu'elle ne cesse de s'enrichir depuis le départ des allemands.

L'esprit syndicaliste de 1936 est bel et bien revenu chez les ouvriers, cela se confirmera lors des grèves de 1947.

LE CHIFFRE DU MOIS :

9,11 %

C'est le taux d'inflation sur un an, à fin septembre, des produits de première nécessité.

Ce chiffre est calculé par l'I.R.I., un cabinet d'étude de marché qui travaille pour les grands distributeurs.

En détail :

Marques nationales = +7.8%

Marques distributeurs = +12,07%

Marques premiers prix = +15 %

Rejoignez-nous ici :



www.cgtmichelin.fr

Pour joindre le syndicat CGT Michelin :

04 73 36 07 71

cgt.michelin@wanadoo.fr

Contacts délégués syndicaux :

| | |
|-----------------------|----------------|
| Romain Baciak : | 06.47.76.40.32 |
| Laurence Schlienger : | 06.80.91.32.76 |
| Michel Chevalier : | 06.88.47.25.00 |
| Hervé Charnet : | 06.80.44.60.22 |
| Dominique Leclair : | 06.80.18.75.13 |
| José Arrieta : | 07.86.56.46.55 |
| Eric Gouttebaron : | 06.31.34.88.63 |
| Gérald Lobo : | 06.67.69.56.55 |

Bulletin d'Adhésion



Nom – Prénom

Adresse

Code Postal – Ville

Atelier – Usine

@ : ☎ :

Bulletin à remettre à un militant CGT de votre connaissance ou à retourner à l'adresse indiquée :